

Poudre Soluble Oxytétracycline HCl 1000

Antibiotique soluble pour les **Poulets, Dindes, les Porcs et les Veaux**

INGRÉDIENT ACTIF: Chaque gramme contient 1000 mg Oxytétracycline HCl USP.

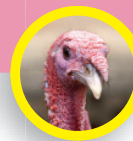
USAGE VÉTÉRINAIRE
SEULEMENT

Contenu net
100 g/10 kg

DIN 02256983

Oxytétracycline HCl est un antibiotique similaire à tetracycline et chlortetracycline dans la gamme bactérienne. Rapidement absorbé et efficace dans le traitement de plusieurs maladies causées par les bactéries Gram positif et Gram négatif, les spirochetes, rickettsi et certaines chlamydia.

Bio Agri Mix LP
B.P. 399, Mitchell, ON, N0K 1N0



Indications:

Pour aider au traitement des infections causées par ou associées à des micro-organismes sensibles à l'oxytétracycline HCl.

Veaux

Pour diarrhée bactérienne et pneumonie bactérienne.

Porcs

Pour entérite bactérienne et pneumonie bactérienne.

Volailles

Pour le traitement et la prévention de synovite et de l'entérite bactérienne.

Posologie:

Veaux et Porcs
(traitement individuel)

5 g par 1000 kg de poids vif dissoudre dans l'eau 2 fois par jour, pour 2 ou 3 jours. Pour traitement en masse, 10 g par 900 kg de poids vif dissoudre dans l'eau de boisson consommée quotidiennement..

Volailles

100 g par 1350 L d'eau de boisson pour 3 ou 4 jours.

NOTA

Fournir seulement de l'eau médicamenteuse durant toute la période de traitement et préparer des solutions fraîches quotidiennement.

MISE EN GARDE

Les animaux traités ne doivent pas être abattus à des fins alimentaires dans un délai d'au moins de 10 jours pour les veaux et les porcs et de moins de 7 jours pour les volailles après le dernier traitement avec ce médicament. Ne pas utiliser chez les vaches laitières en lactation. Ne pas administrer aux oiseaux en période de ponte.

ENTREPOSAGE

Garder à l'abri de l'humidité et la lumière. 15°C à 30°C.